

Paris, le 11 décembre 2017

Le Secrétaire perpétuel

M. Michel THIBIER
Membre titulaire

Objet : Groupe de travail international

Cher confrère,

En 2014, notre confrère Bernard BOURGET a animé un groupe de travail consacré à l'international. Il a rendu son rapport et arrêté ses travaux en mars 2015.

Ses recommandations ont été transmises aux secrétaires de section, invités à les mettre en œuvre, notamment en veillant à un recrutement de nouveaux membres représentatifs des différentes régions du globe, à une meilleure information des membres et correspondants associés étrangers sur les activités de l'Académie, en les invitant à participer aux travaux des sections et des groupes de travail, via Internet, en recherchant des thèmes de réflexion d'intérêt commun.

Depuis, les recrutements ont assez largement renouvelé les effectifs de membres et correspondants français et étrangers, qui peuvent être mobilisés sur des thématiques des domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement ; la France, sous votre responsabilité, préside l'Union européenne des académies d'agriculture et notre confrère Jacques BRULHET participe très activement aux travaux du GID et notamment à la mise en œuvre de ses initiatives en Afrique subsaharienne. Enfin l'Académie a reçu plusieurs délégations étrangères qui se sont dites intéressées par les travaux de l'Académie.

Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter de mettre en place et d'animer, pendant une période de trois ans, un nouveau groupe de travail consacré à l'international.

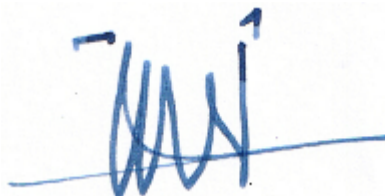
Son action s'inscrit dans la poursuite des préconisations du rapport BOURGET.

Sa mission principale est de mobiliser des confrères français et étrangers des différentes sections de l'Académie afin de définir ensemble des thématiques d'intérêt commun et de conduire des réflexions sur ces thèmes, à partir des diverses expériences des participants, débouchant sur des publications de rapports, l'organisation de séances publiques ou de colloques et apportant un éclairage international.

Les communications par messagerie devront être privilégiées, l'Académie n'étant pas en mesure de rembourser les frais de déplacement des participants.

Je vous invite à m'adresser un rapport d'étape pour la fin du premier semestre 2018.

Je vous prie de croire, cher confrère, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gérard TENDRON